

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023-2024

Cours dispensés par **Caroline Hammouche**, enseignante expérimentée

COURS POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

NOM-----
 PRENOM -----
 ADRESSE-----
 TELEPHONE MOBILE -----
 EMAIL (majuscules) -----
 SCOLARITE : Classe de -----

Quelles sont tes attentes ?-----

DEBUT DES COURS : Mercredi 13 SEPTEMBRE 2023

LIEU : LCR des Jouannes, allée des Eguerêts à JOUY LE MOUTIER
(Sur la passerelle de la Piscine, porte blanche)

QUAND ? :

Mercredi matin	Samedi après-midi
09.00-10.00 : CM1-CM2	14.00-15.00 : Collège
13.30-14.30 : CP-CE2	15.00-16.00 : Lycée
14.30-15.30 : CM1-CM2	

TARIF : 231 € pour l'année dont 15€ pour l'adhésion à l'association

L'engagement est annuel. En cas d'arrêt de suivi des cours, **aucun remboursement** ne sera accordé (excepté dans un cas de force majeure tel qu'un déménagement...)

Le paiement peut être réalisé sur le site de l'Association speakoral.sitew.fr par Carte Bancaire avec HelloAsso. Ce règlement peut se faire en ligne en 3 fois.

Le paiement par chèque reste possible. Il peut être échelonné **jusqu'à 3 chèques** à l'ordre de **SPEAKORAL**. *Les chèques doivent être datés du jour de leur émission.*

Chèque	Numéro	Banque	Montant	Date encaissement
1			77 €	Jour de l'inscription
2			77 €	31 octobre 2023
3			77 €	30 novembre 2023
TOTAL			231 €	

DROIT À L'IMAGE ET AU SON ET AUTORISATION DE SORTIE

Dans le cadre de ses activités de communication externes ou internes, l'Association Speakoral peut être amenée à diffuser des images, des vidéos ou des enregistrements sonores de votre enfant, captés lors des sessions d'anglais. Les supports de diffusions peuvent être le site internet de l'Association, ou encore des documents de communications papier.

Autorisation à compléter par l'un des détenteurs de l'autorité parentale

Je soussigné(e) _____, **au nom des détenteurs de l'autorité parentale de l'enfant** _____, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au son,

- autorise** ou **n'autorise pas** les représentants de l'Association Speakoral ou ses enseignants à prendre des photos de mon enfant.
- à enregistrer la voix de mon enfant lors des activités.**

J'autorise également mon enfant :

- à rentrer à la maison seul(e), suite aux activités dispensées par l'Association Speakoral.

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : L'association ne sera en aucun cas responsable de vols commis dans l'enceinte des cours.

Article 2 : Déroulement des cours : Pour des raisons de bon déroulement, les parents ne pourront assister aux cours.

Article 3 : Responsabilités : Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'au début du cours. Ils doivent venir les chercher à la fin de celui-ci. Les parents doivent s'assurer que les cours ont effectivement lieu et ne pas laisser les enfants livrés à eux même en cas d'absence du professeur.

Article 4 : Discipline : Les horaires doivent être respectés. Tout comportement allant à l'encontre des règles ne sera pas toléré (chahut, non – respect des camarades ou professeur, grossièretés, insultes, etc...). Les locaux et le matériel doivent être respectés et traités avec soin.

Article 5 : Non-respect du règlement : Tout manquement au règlement (articles sus cités) pourra faire l'objet d'une exclusion des cours pour une période déterminée par le professeur. Toute exclusion temporaire ou définitive ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Article 6 : Cas non prévus : Tous les cas non prévus par ce règlement seront portés devant le Bureau de l'Association qui statuera et décidera des mesures à prendre.

Fait à _____, le ____/____/____

Signature

(précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour autorisation parentale")



Flashez le code pour en savoir plus et s'inscrire en ligne !